

## Fiche d'information «Formation initiale et formation continue des entraîneur·e·s»

Version décembre 2025

### Exigences en matière de qualifications de formation pour les entraîneur·e·s par phase (F)TEM et mise en œuvre correspondante

#### Parcours de formation raccourcis pour les athlètes et les personnes ayant une formation sportive

- Solutions spéciales pour les athlètes et les professionnel·le·s du sport: cours J+S spécifiques et cours supplémentaires des fédérations pour les athlètes et les entraîneur·e·s ayant des connaissances préalables. Les cours doivent permettre des parcours de formation raccourcis en fonction des compétences déjà acquises, sans pour autant réduire les compétences requises à l'issue de la formation (p. ex. cours d'introduction, cours pour athlètes axés sur la méthodologie/didactique)

#### Obligation de stage et accompagnement des entraîneur·e·s formé·e·s

- Définir, au sein de la structure de promotion, les cadres appropriés dans lesquels les entraîneur·e·s en formation et en début de carrière peuvent acquérir l'expérience nécessaire. Le modèle de référence est ici la formation professionnelle duale (entreprise formatrice avec maître·sse d'apprentissage = organisme responsable avec mentor·e, et école professionnelle = cours des fédérations et/ou formation des entraîneur·e·s Suisse)
- Transfert théorie-pratique: créer les conditions nécessaires pour que la mise en pratique des connaissances théoriques enseignées pendant la formation soit une réussite. (p. ex. définir un domaine d'activité spécifique pendant la FEP sur la base de l'évaluation)
- Définition du rôle de Coach Developer pour la formation initiale et continue ainsi que pour la planification de carrière à long terme (voir également [les programmes de mentorat et «Coach the Coach»](#))

#### Formation initiale et continue spécifique au sport dans le sport de performance

- Garantir que les entraîneur·e·s professionnel·le·s ont accès à des formations spécifiques à leur discipline sportive et/ou à un savoir-faire dans les domaines du sport de performance et du sport d'élite. Cela doit compléter les contenus transversaux de la FES et faire suite à la formation axée sur le sport de masse dans le cadre de J+S
- Développer des formations continues spécifiques aux fédérations pour les entraîneur·e·s dans le domaine du sport de performance. Par exemple, contenus spécifiques pour la relève et l'élite, thèmes spécifiques aux femmes ou aux hommes, en fonction des phases FTEM, etc.

#### Mesures incitatives pour la formation initiale et continue

- Accès aux offres de formation initiale et continue: présenter les possibilités de formation initiale et continue (J+S, FES, cours propres aux fédérations, cours au niveau international, prestataires tiers, etc.)
- Mise en disponibilité pour suivre les cours et prise en charge des frais par la fédération
- Conventions de formation et augmentation de salaire après obtention d'une qualification supérieure

## Contenu optionnel

### Intégration du parcours de formation dans le parcours de l'athlète selon le FTEM

- Définir les possibilités de formation dès la carrière de l'athlète au sein du cadre FTEM
- Intégrer la formation initiale et continue des moniteur·rice·s J+S dans les camps d'entraînement et utiliser les synergies du changement de perspective (athlète entraîneur·e) pour le développement personnel